

CONSTRUCTIONS PAYSAGERES

Certificat de Spécialisation

>>>

Diplôme national de niveau 4

Condition d'accès :

*Vous avez entre **18 et 30 ans**
 *Vous avez un **diplôme de Niveau 4** en lien avec l'aménagement paysager ou une spécialité voisine **OU 1 an** d'activité dans le secteur de l'aménagement paysager

> **Dérogations possibles pour d'autres cas**

*Tests et entretien de Positionnement

Modalités d'inscription :

*Dossier de préinscription
 *Lettre de motivation, bulletins scolaires, certificats, diplômes

Votre statut :

Vous serez **Salarié** sous **contrat d'apprentissage** ou contrat de Professionnalisation

Rémunération :

Votre **rémunération** mensuelle sera calculée en % du SMIC selon votre âge et l'année de formation

Organisation de la formation :

***Alternance** entre l'entreprise et le centre de formation sur **1 an** (1 semaine/mois en centre)

***400h de formation en centre**, le reste en entreprise

***Calendrier de formation** : septembre /octobre à juin.

Examens :

*Formation en **Unités**

Capitalisables (UC)

*Evaluations en **situations**

Professionnelles**Individualisation :**

*Adaptation des parcours selon les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE)

Contact :

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

88, chemin des Maures - BP 50099

06602ANTIBES Cedex

Téléphone : 04 92 91 02 33

Télécopie : 04 93 33 79 05

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.vertdazur.educagri.fr



Le Certificat de Spécialisation (C.S.) Constructions Paysagères est une formation professionnelle permettant l'acquisition de savoirs et savoir-faire nécessaires à la conduite de chantier de constructions paysagères. Le salarié titulaire de ce diplôme est polyvalent et peut aussi être amené à assurer des tâches d'entretien d'aménagements paysagers.

**Le projet**

- **S'insérer rapidement** dans le secteur de **travaux paysagers**

- Devenir ouvrier paysagiste qualifié, **spécialisé** en conduite de chantier pour les constructions paysagères

Les modalités pédagogiques

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur site et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire



Venez découvrir nos supports pédagogiques sur notre site internet :

www.vertdazur.educagri.fr

Les débouchés

- **Insertion professionnelle** : Les entreprises d'aménagements paysagers ou du BTP intégrant une activité de constructions paysagères, les collectivités territoriales, les maîtres d'ouvrage

- **Poursuite de formation** :

CS Arboriste Elagueur, BTS Aménagements Paysagers,

Formations professionnalisantes, Formations professionnelles courtes 100% Nature

La Formation**Assurer la préparation technique d'un chantier de constructions paysagères:**

Lecture et interprétation d'un plan

Traçage et piquetage d'un chantier de CP

Ajustement technique du projet initial

Réaliser des constructions avec liants

Réalisation de terrasse dallée, d'un escalier paysager, d'un muret paysager

Réaliser des constructions paysagères non maçonnées :

Réalisation d'une terrasse bois, construction d'une pergola en bois



